

# Mini Séjours 2021

4 - 10 ans

<sup>Ski</sup>  
Hiver



6 - 13 ans

Linguistique  
**Printemps**



**Nouveau !**

Dossier d'inscription complet à rendre avant

**le 8 janvier 2021**

Attention : les dossiers d'inscription qui arriveront au delà du 8 janvier 2021, seront traités seulement et seulement si des places sont encore disponibles.

**NOUVEAUTÉ ! FINI LES JUSTIFICATIFS PAPIERS !**

(bulletin de salaire, carte de circulation,...)

Créez votre compte en ligne sur notre site :

[www.cercheminotsdijon.fr](http://www.cercheminotsdijon.fr)

# NOUVEAU !



[WWW.CERCHEMINOTSDIJON.FR](http://WWW.CERCHEMINOTSDIJON.FR)

# BILLETTERIE EN LIGNE

Réservée aux cheminots des CSE  
contributeurs à 100 %

Créez votre compte au CASI DIJON  
et accédez à la billetterie en ligne  
depuis votre compte à partir  
d'un ordinateur ou d'un smartphone.

## Sommaire

### Mini séjours hiver :

Tout schuss & De glisse en surprise .....	p. 4
Glisse passion .....	p. 6
Gestes barrières et mesures de protection dans les mini séjours ....	p. 8

### Mini séjours printemps : séjour linguistique

Séjour linguistique Aventure ..... <i>Nouveau</i> .....	p. 10
Séjour linguistique Equitation ..... <i>Nouveau</i> .....	p. 11
Gestes barrières et mesures de protection dans les mini séjours	p. 12

Comment s'inscrire ? .....	p. 13
Pour ceux qui ne partent pas .....	p. 14
Les Espaces CASI du CASI DIJON .....	p. 15

# Mini séjours hiver



*Attention :  
ces deux propositions de séjours s'adressent  
uniquement aux enfants nés entre le 13/02/2011  
et le 08/02/2017*

Nombre de places : 40 enfants

Date de séjour : du lundi 8 au vendredi 12 février 2021

Lieu d'accueil : Chalet Cyclamen - 39150 Chaux des Crotenay

Équipe UFCV : BAFD et animateurs BAFA

Le CASI DIJON, vous propose en partenariat avec l'UFCV, 2 séjours logés au même endroit, en chambre de 2 à 12 enfants. Ainsi les frères et sœurs pourront partager des instants ensemble comme le temps des repas, les temps calmes.

## De glisse en surprises

Pour les 4/6 ans :

Le programme du séjour est orienté autour de la découverte des sports et jeux de neige. Ils vivront un instant extraordinaire avec des chiens de traîneaux et découvriront le ski de fond et la luge. Des aventures dans les grands espaces où ils pourront construire un igloo sont au programme.

## Tout schuss

Pour les 7/10 ans :

Par petits groupes de 12 et sur une séance de 2 heures dans la semaine, les enfants pourront découvrir les joies du ski alpin. Le groupe sera encadré par un moniteur diplômé d'état. Ils pourront également découvrir les raquettes à neige, et vivre un instant inoubliable avec les chiens de traîneaux.

Tranches	1	2	3	4	5	6	7	33,54 %*	prix revient
Tarif	82 €	99 €	115 €	132 €	148 €	165 €	181 €	329 €	495 €

### Organisation des départs et retours :

Un seul lieu de départ et de retour pour tous, hall de gare de Dijon. Possibilité d'arriver sur place au moment de l'inscription.

### Pourquoi le CASI DIJON a choisi de mettre en place 2 séjours dans le Jura avec comme partenaire et prestataire l'UFCV ?

Dans le cadre de ses activités de séjours de vacances, l'UFCV a mis en place dès 2008 un agrément de qualité qui garantit un cadre qualitatif et sécurisé aux enfants vacanciers qu'elle accueille. (plus d'informations sur [www.ufcvfr](http://www.ufcvfr)).

L'UFCV est une association reconnue d'utilité publique depuis 1919.

L'UFCV met au centre de ses mini-séjours l'engagement de la personne, la laïcité et le pluralisme, des valeurs qui sont aussi propres au CASI DIJON.



**PARTICIPATION  
DU CASI DE  
+ 29 %  
SUR LE PRIX  
DE REVIENT**

Selon l'enneigement et la météo, d'autres activités pourront être proposées.

\* Le CASI DIJON applique volontairement une politique Enfance Jeunesse pour permettre à tous les enfants de cheminots d'avoir le droit de partir en vacances. Les tarifs par tranche de Q. F. sont calculés à partir du prix de revient avec un abattement de 29,42 % à 33,54 %.

# Mini séjours hiver



*Attention :  
cette proposition de séjour s'adresse  
uniquement aux enfants nés entre le 15/02/2011 et  
le 07/02/2014*

Nombre de places : 45 enfants

Date de séjour : du dimanche 7 au samedi 13 février 2021

Lieu d'accueil : Chalet Vacances pour tous - 74110 Morzine

Équipe PEP : BAFD et animateurs BAFA

Le CASI DIJON, vous propose en partenariat avec les PEP CBFC, un séjour dans les Alpes à Morzine

## Glisse passion

Pour les 7/10 ans :

Une semaine de ski au Top pour les débutants et les confirmés. Ambiance montagnarde garantie !

Cours de ski alpin avec l'École de Ski Français tous les matins (4 à 6 heures par semaine). Découverte du ski plaisir l'après-midi avec les animateurs diplômés du centre. Ils pourront passer en fin de semaine leur étoile. (passage des tests). Des sorties complètent l'activité neige : marché traditionnel, découverte des environs

Ils pourront également goûter aux joies des raquettes à neige, et construire un igloo.

Tranches	1	2	3	4	5	6	7	29,42 %* prix revient
Tarif	140 €	168 €	196 €	224 €	252 €	280 €	307 €	559 € 792 €

## Organisation des départs et retours :

Un seul lieu de départ et de retour pour tous : hall de la gare de Dijon.  
Attention : aucune arrivée et retour sur place ne sont autorisés.

Pourquoi le CASI DIJON a choisi de mettre en place un séjour dans les Alpes à Morzine avec comme partenaire et prestataire les PEP CBFC ? Depuis 2013 les PEP ont reçu la certification ISO 9001 qui concrétise un engagement fort au travers des valeurs humaines et des actions qu'ils défendent. Les PEP sont une association reconnue d'utilité publique depuis 1919 !

Les actions PEP sont toujours guidées par des valeurs fortes que nous CASI DIJON défendons également comme la laïcité, la solidarité, l'égalité et la citoyenneté. Ces valeurs sont le socle de leurs séjours en privilégiant le bien être collectif, en affirmant l'égalité des droits des personnes accompagnées dans le respect de leurs différences et comme nous le défendons également dans nos actions au sein du CASI DIJON, agir pour une société plus solidaire et inclusive.

**PARTICIPATION  
DU CASI DE  
+ 29 %  
SUR LE PRIX  
DE REVIENT**



\* Le CASI DIJON applique volontairement une politique Enfance Jeunesse pour permettre à tous les enfants de cheminots d'avoir le droit de partir en vacances. Les tarifs par tranche de Q. F. sont calculés à partir du prix de revient avec un abattement de 29,42 % à 33,54 %.

# GESTES BARRIÈRES ET MESURES DE PROTECTION FACE AUX RISQUES LIÉS AU COVID-19

## Avec les PEP

### AU DÉPART :

Prise de température au moment du départ en Gare de DIJON et ensuite tout au long du séjour. Attention en cas de fièvre ou de symptôme votre enfant ne pourra pas participer au séjour.

Masque pour les + 6 ans obligatoire

### HÉBERGEMENT :

Avant l'arrivée des enfants, le centre est nettoyé en profondeur. L'équipe de personnel de service reste mobilisée pour assurer un nettoyage deux fois par jour du centre avec un produit virucide.

Chaque enfant aura un espace de rangement pour ses affaires qui lui sera réservé.

### ENCADREMENT :

Une personne "référente Covid-19" sera désignée par le directeur de séjour. Cette personne référente sera en charge de formaliser et de diffuser les règles de prévention contre la transmission du virus pendant tout le séjour.

L'encadrement des enfants sera renforcé afin de pouvoir gérer les temps de vie quotidienne et les activités par la mise en place de plusieurs groupes. Des groupes de vie seront fixes pendant la durée du séjour respectant les tranches d'âges des enfants.

Les encadrants porteront un masque lorsque les règles de distanciation physique ne pourront être respectées.

### GESTES BARRIÈRES :

Des temps de lavage des mains à l'eau avec du savon pendant 20 à 30 secondes suivi d'un séchage soigneux, seront organisés après être allé aux toilettes, avant de manger et après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, lors de chaque changement de lieu d'activité et après avoir manipulé des objets potentiellement partagés sous contrôle des adultes.

6 enfants par table séparée.

Nous vous rappelons l'importance de fournir à votre enfant une gourde personnelle pour son séjour;

## Avec l'UFCV

### AU DÉPART :

Prise de température au départ par les familles et ensuite tout au long du séjour de façon ludique.

Masque pour les + 6 ans obligatoire. Ces derniers peuvent être rajoutés au trousseau.

### HÉBERGEMENT :

L'hébergement a un protocole COVID-19 qui lui est propre.

L'équipe d'animateurs reste mobilisée pour assurer un nettoyage des locaux et des objets fréquemment touchés.

Chaque enfant aura un espace de rangement pour ses affaires qui lui sera réservé.

Lit à distance d'au moins 1 m et en tête-pied pour les lits superposés

### ENCADREMENT :

Une personne "référente Covid-19" formée sera présente sur le séjour. Cette personne référente sera en charge de formaliser et de diffuser les règles de prévention contre la transmission du virus pendant tout le séjour. Et de repérer les cas.

L'encadrement des enfants sera renforcé afin de pouvoir gérer les temps de vie quotidienne et les activités par la mise en place de plusieurs groupes. Des groupes de vie seront fixes pendant la durée du séjour respectant les tranches d'âges des enfants.

Les encadrants porteront un masque en permanence, sauf sur les activités ski.

### GESTE BARRIÈRE :

Des temps de lavage des mains à l'eau avec du savon pendant 20 à 30 secondes suivi d'un séchage soigneux, seront organisés après être allé aux toilettes, avant de manger et après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, lors de chaque changement de lieu d'activité et après avoir manipulé des objets potentiellement partagés sous contrôle des adultes.

6 enfants par table séparée.

Nous vous rappelons l'importance de fournir à votre enfant une gourde personnelle pour son séjour

Attention ces mesures peuvent évoluer et être soit réduites soit plus rigoureuses.

Nos partenaires sont attentifs à la santé et au bien être de vos enfants.

# Mini séjours printemps <sup>linguistique</sup>



**Nouveau !**

**ERRATUM**  
Séjours pour les enfants de 6 - 13 ans nés entre le 24/04/2008 et le 18/04/2015

*Attention : cette proposition de séjour s'adresse enfants nés entre le ~~15/02/2011~~ et le ~~07/02/2014~~*

Nombre de places : 25 enfants  
 Date de séjour : du samedi 18 au samedi 24 avril 2021  
 Lieu d'accueil : Centre de vacances de Chabannes - Saint Pardoux  
 Équipe Action Séjours : BAFD et animateurs BAFA  
 Le CASI DIJON, vous propose en partenariat avec Action Séjours, un séjour dans le Limousin.

## Séjour linguistique aventure

Pour les 6/13 ans :  
 10 heures de cours ludiques en anglais concentrées sur l'oral et l'écrit. Exercices et activités adaptés à l'âge et au niveau des enfants, grâce à 3 workbooks différents. Workbook fourni et diplôme remis en fin de séjour.  
 Les activités en plus : 1 session de parcours accrobranche - 1 session de tir à l'arc - 1 session de VTT - 1 session de course d'orientation et excursion au centre aquatique  
 Veillées : chasse à l'homme, iconorama, excursion nocturne, quiz nature...

participation exceptionnelle de 100 € sur le tarif de base (soit 418 €) pour les tranches 1 à 4.

Tarif de base

Tranches	1	2	3	4	5	6	7	30%*	prix revient
Tarif	105 €	125 €	146 €	167 €	233 €	259 €	285 €	518 €	740 €

## Séjour linguistique équitation

Pour les 6/13 ans :  
 10 heures de cours ludiques en anglais concentrés sur l'oral et l'écrit. Exercices et activités adaptés à l'âge et au niveau des enfants, grâce à 3 workbooks différents. Workbook fourni et diplôme remis en fin de séjour.  
 Les activités en plus : 4 sessions de 1 h 30 d'équitation et excursion au centre aquatique.  
 Veillées : chasse à l'homme, iconorama, excursion nocturne, quiz nature...

**Organisation des départs et retours :**  
 Un seul lieu de départ et de retour pour tous : hall de la gare de Dijon.  
 Attention : aucune arrivée et retour sur place ne sont autorisés.

**Pourquoi le CASI DIJON a choisi de mettre en place un séjour dans le Limousin avec comme partenaire et prestataire Action Séjours ?**

- Un petit coin d'Amérique dans le Limousin entre lac et forêt où l'anglais est la langue principale.
- Un staff bilingue pour encadrer.
- L'anglais au cœur du séjour : les cours, les activités et les soirées dispensés en anglais par notre équipe.



**PARTICIPATION DU CASI DE + 30% SUR LE PRIX DE REVIENT**

\* Le CASI DIJON applique volontairement une politique Enfance Jeunesse pour permettre à tous les enfants de cheminots d'avoir le droit de partir en vacances. Les tarifs par tranche de Q. F. sont calculés à partir du prix de revient avec un abattement de 29,42 % à 33,54 %.

# GESTES BARRIÈRES ET MESURES DE PROTECTION FACE AUX RISQUES LIÉS AU COVID-19

## Avec Action Séjours

### AU DÉPART :

Prise de température au départ par les familles et ensuite tout au long du séjour de façon ludique. Masque pour les + 6 ans obligatoire. 4 masques lavables sont à prévoir pour le séjour (ces derniers seront lavés au cours du séjour).

### HÉBERGEMENT :

Avant l'arrivée des enfants, le centre est nettoyé en profondeur. L'équipe de personnel de service reste mobilisée pour assurer un nettoyage deux fois par jour du centre avec un produit virucide. Chaque enfant aura un espace de rangement pour ses affaires qui lui sera réservé. Les interactions entre les groupes seront limitées, entraînant une vie collective essentiellement par groupe. Les enfants mangeront avec leur groupe pendant tout le séjour pour limiter les contacts et n'enlèveront leur masque qu'une fois installés.

### ENCADREMENT :

Une personne "référente Covid-19" sera désignée par le directeur de séjour. Cette personne référente sera en charge de formaliser et de diffuser les règles de prévention contre la transmission du virus pendant tout le séjour.

L'encadrement des enfants sera renforcé afin de pouvoir gérer les temps de vie quotidienne et les activités par la mise en place de plusieurs groupes.

Les encadrants porteront un masque lorsque les règles de distanciation physique ne pourront être respectées.

### GESTES BARRIÈRES :

Des temps de lavage des mains à l'eau avec du savon pendant 20 à 30 secondes suivi d'un séchage soigneux, seront organisés après être allé aux toilettes, avant de manger et après s'être mouché avoir toussé ou éternué, lors de chaque changement de lieu d'activité et après avoir manipulé des objets potentiellement partagés sous contrôle des adultes.

Nous vous rappelons l'importance de fournir à votre enfant une gourde personnelle pour son séjour, et fournir également une trousse de stylos, feutres et crayons pour les cours d'anglais et/ou activités manuelles, afin de limiter le partage d'objets sur place.

## Comment s'inscrire ?

Retirez une fiche d'inscription auprès de votre espace CASI ou du site internet du CASI DIJON. Remettez la fiche d'inscription dûment remplie dans vos espaces CASI DIJON, accompagnée obligatoirement des pièces justificatives demandées ci-dessous. **Si vous avez un compte CASI DIJON, joindre obligatoirement les éléments suivants : le règlement et pour les bénéficiaires aux aides au temps libre de la CAF la photocopie complète recto verso.**

Si vous n'avez pas de compte en ligne CASI DIJON) :

- la photocopie du dernier bulletin de salaire SNCF ou relevé de pension,
- la photocopie de la carte de circulation de l'enfant,
- la photocopie de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019,
- le règlement complet du séjour :
  - le ou les chèques par séjour à l'ordre du CASI DIJON (possibilité de payer en 3 fois, tous les chèques doivent être joints à l'inscription),
  - si vous en bénéficiez : la photocopie complète recto verso des aides au temps libre de la CAF de l'année en cours,
  - chèques vacances ANCV,
  - espèces.

**Les agents actifs, retraités, personnel CASI ne fournissant pas leur avis d'imposition se verront appliquer les tarifs de la tranche 7.**

### Frais de séjour :

Ces frais comprennent la pension complète, les activités, la location du matériel, les forfaits de ski, l'encadrement pédagogique et technique et les assurances.

### Quel sera le prix du séjour ?

Pour déterminer votre participation financière au séjour, vous devez :

- calculer votre quotient familial (QF = revenu brut global / nombre de parts fiscales),
- déterminer la tranche tarifaire dans laquelle vous vous situez (avis d'imposition ou de non-imposition 2020 sur vos revenus 2019).

### Comment calculer votre quotient familial ?

QF = revenu brut global/nombre de parts fiscales			
QF <	5 300	☞	Tranche 1
5 301 <	QF <	7 300	☞ Tranche 2
7 301 <	QF <	9 290	☞ Tranche 3
9 291 <	QF <	11 280	☞ Tranche 4
11 281 <	QF <	13 270	☞ Tranche 5
13 271 <	QF <	15 390	☞ Tranche 6
QF <	15 391	☞	Tranche 7

Toute personne divorcée demandant l'attribution d'un séjour pour un ou plusieurs enfants pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant inscrit en séjour.



Attribution des séjours : envoi des demandes avant le 8 janvier 2021, après cette date, votre demande sera traitée si et seulement si des places sont disponibles.

À partir du 27 janvier 2021, envoi des convocations aux familles avec les documents indispensables le jour du départ, à savoir : le certificat médical d'aptitude à la pratique sportive, la fiche sanitaire signée, la fiche d'inventaire et la carte de circulation SNCF.

### *Pour ceux qui ne partent pas*

#### **ALSH les Bourroches - Dijon**

Tél. : 03 80 43 24 55 - Crl. : centredeloisirs.cersncf@orange.fr  
11, rue du Docteur Richet - 21000 Dijon

#### **ALSH de Dole**

Tél. : 03 84 72 11 98 - Crl. : clshcesncf@hotmail.fr  
Rue Victor et Georges Thévenot - Parc du Pasquier - 39100 Dole

Renseignez-vous sur notre site internet : [www.cercheminotsdijon.fr](http://www.cercheminotsdijon.fr)



**Tout dossier  
incomplet  
entraînera  
un refus  
d'inscription.**



## **Vos espaces CASI**

#### **LES LAUMES**

Place de la Gare  
21150 LES LAUMES  
Tél. : 03 80 96 88 74 - Tél. SNCF: 538 388  
cersncf.annexeleslaumes@orange.fr

#### **MÂCON**

Avenue de la Gare - 71000 MÂCON  
Tél. : 03 85 40 96 20 - Tél. SNCF: 537 283  
cersncf.annexemacon@orange.fr

#### **MONTCHANIN**

Place de la Gare - 71210 MONTCHANIN  
Tél. : 03 85 78 17 62  
cersncf.bibliothequemontchanin@orange.fr

#### **DÉPÔT PERRIGNY**

2 rue J.B. Peincedé  
CS 10622 - 21006 DIJON CEDEX  
Tél. : 03 80 76 89 13/03 80 76 89 03  
espacecasi.perrigny@cersncf-dijon.com

#### **PONTARLIER**

3, place de la Gare - 25300 PONTARLIER  
Tél. : 03 81 46 73 56 - Tél. SNCF: 533 407  
cersncf.annexepontarlier@orange.fr

#### **SAULON**

ATM SAULON - Tél. : 03 80 79 15 99  
Tél. SNCF : 535 290  
cersncf.annexesaulon@orange.fr

#### **VESOUL**

5, avenue Christian Bergelin - 70000 VESOUL  
Tél. : 03 84 75 08 25 - Tél. SNCF: 534 604  
cersncf.annexevesoul@orange.fr

**BESANÇON**  
8, avenue de la Paix - Gare Viotte  
25000 BESANCON - Tél. : 03 81 53 66 79  
Tél. SNCF : 534 261  
cersncf.annexebesancon@orange.fr

**CHALON-SUR-SAÔNE**  
24, avenue Jean Jaurès - Bât. Alizée  
71100 CHALON-SUR-SAÔNE  
Tél. : 03 85 44 61 15 - Tél. SNCF : 536 115  
cersncf.annexechalon@orange.fr

**DIJON VILLE**  
10, cour de la Gare - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 45 32 16 - Tél. SNCF: 530 032  
cersncf.annexedijon@orange.fr

**DOLE**  
2, rue des Messageries - 39100 DOLE  
Tél. : 03 84 82 46 86 - Tél. SNCF : 533 214  
cersncf.annexedole@orange.fr

Horaires disponibles sur le site internet  
[www.cercheminotsdijon.fr](http://www.cercheminotsdijon.fr)





[www.cercheminotsdijon.fr](http://www.cercheminotsdijon.fr)

